



Le Cellier en 2023



Ouverture de la Maison du Bien-Être : avril 2023

En lieu et place de l'ancienne Maison médicale, avec le soutien de la municipalité, s'est ouverte une Maison du Bien-Être avec 17 praticiennes et praticiens. Cette nouvelle Maison est pensée comme un espace calme et serein où petits et grands peuvent faire le point pour se retrouver, se ressourcer, se faire du bien.



Le Cellier « Terre de Jeux 2024 » : juin 2023

Désireuse de porter et partager les valeurs sportives des JO de Paris 2024, la Commune du Cellier a été labellisée « Terre de Jeux ». Au Cellier, les enfants pourront découvrir et pratiquer, sur le temps de la pause méridienne, des disciplines olympiques et paralympiques.



Terrain de foot synthétique : septembre 2023

La Commune a investi environ 1 million d'€ pour remplacer le terrain de foot en herbe par un terrain synthétique entouré d'une piste d'athlétisme. Ce projet a été réalisé à des fins d'économies d'énergie, d'entretien et d'allongement de son temps d'utilisation hebdomadaire à l'année.



3^e édition d'Octobre Rose : octobre 2023

Le Cellier a remis à la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique un chèque de 9130,05 € de dons récoltés dans le cadre d'Octobre Rose grâce à La Grande Vadrouille, Le Cercle Artistique Cellarien, le Moto Club du Val de Loire, LCM Football Club, LCM Basket Club, l'ALEC, le CCAS avec le repas des aînés, les boîtes à dons chez les commerçants, les ventes de galets d'Adina et au soutien de la mairie.



100^e numéro du Lien : octobre 2023

Le comité de rédaction du journal municipal a souhaité célébrer le centième numéro du Lien en retraçant le parcours et l'évolution du bulletin municipal depuis plus de 50 ans.



Parc de la Mothe : novembre 2023

La réalisation d'un espace de détente et de jeux ainsi que d'un parking de 48 places marque la première étape du réaménagement du centre-bourg et des liaisons de circulation entre les différents pôles de vie de la commune.

Édito

La fin de l'année 2023 est marquée, au niveau international, par la poursuite de conflits sanglants. La France, bien que son audience s'émeusse, tente de faire valoir ses valeurs d'humanité et de paix. Dans ce contexte morose, l'action locale se doit de préserver et d'améliorer notre cadre de vie.

C'est en suivant cet axe que le programme de l'équipe municipale se poursuit. Les réalisations, décalées par le COVID en début de mandat, voient le jour.

Le parc de la Mothe est ouvert. Ce projet, qui a suscité de nombreuses controverses, est aujourd'hui une réalité que les Cellariennes et Cellariens de tous âges se sont appropriée. Il suffit de constater que les automobilistes l'utilisent quotidiennement et que les familles (en particulier les enfants) se réjouissent des aménagements ludiques. La première étape de la refonte du centre bourg, de sa circulation et de son stationnement est terminée.

Le terrain synthétique de football a été livré comme prévu. Les joueurs en reconnaissent aujourd'hui le confort et la qualité. Cette installation devrait permettre de multiplier par cinq le temps d'utilisation possible et de diviser par trois le coût de l'entretien. On constate également que la piste d'athlétisme tracée en pourtour du terrain correspond aux attentes des écoles primaires qui l'utilisent à chaque fois que la météo le permet.

Sur un tout autre plan, nous nous réjouissons que chaque foyer cellarien bénéficie aujourd'hui d'une adresse aux normes en vigueur. Les facteurs, livreurs de colis mais aussi et surtout les secours ne tourneront plus à la recherche d'une adresse différente de celles qui s'affichent sur leur GPS.

Nous nous réjouissons également de l'animation qui, tout au long de l'année, rend la vie plus agréable au Cellier. Qu'ils soient festifs, solidaires, culturels (ou les trois à la fois), les événements n'ont jamais été si nombreux qu'en cette année. La Commune n'est pas à l'origine de tous mais elle en accompagne de nombreux. Nous remercions chaleureusement les bénévoles et salariés de nos associations pour leur contribution à la qualité de vie de notre territoire.

Mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année que vous les passiez ici ou ailleurs, en famille ou entre amis. **Nous vous donnons rendez-vous le 26 janvier à 19 h à la salle William-Turner. Nous échangerons nos vœux et vous présenterons les projets et temps forts de l'année 2024.**



Joyeuses fêtes
Philippe Morel,
Maire du Cellier

De nouveaux agents à la mairie du Cellier



De gauche à droite : Baptiste Gautier, Magalie Quary et Élodie Bouilly.

Suite aux départs d'agents municipaux vers de nouvelles aventures professionnelles, la mairie a accueilli, entre juillet et octobre, 3 nouvelles personnes au sein de ses services.

Une agente en charge des ressources humaines

En remplacement d'Anne-Claire SIMON partie travailler à la mairie d'Orvault, **Élodie BOUILLY** a été choisie pour occuper le poste de chargée des Ressources Humaines (RH). Elle a intégré ses fonctions au Cellier depuis le 1^{er} juillet.

Diplômée d'un BTS Secrétariat de Direction, cette quarantenaire habitant Thouaré-sur-Loire a une longue expérience dans la territoriale qu'elle intègre en 2012 dans les services de gestion des transports scolaires consécutivement de la Communauté de Communes de Châteaubriant, de la Région des Pays de la Loire et de la COMPA. En vue du transfert de la compétence du transport scolaire de l'intercommunalité vers la Région, son employeur, la COMPA, lui demande de se réorienter vers un autre domaine. Attachée au relationnel, Élodie décide de se former en 2019-2020 aux RH via le Centre National de la Fonction Publique Territoriale. Elle fait ses armes au Département

de Loire-Atlantique puis à la mairie de Saint-Julien-de-Concelles. Aujourd'hui, chargée des RH au Cellier, elle a pour principales missions : gestion du temps de travail, suivi de carrières et départs en retraite, formation, recrutement, écoute et information aux agents, communication interne, suivi du dialogue social...

Un apprenti au service Communication

Son bac littéraire en poche, **Baptiste GAUTIER** décide d'étudier le droit à Rennes puis quitte assez vite les bancs de la faculté pour s'engager dans un service civique au sein d'une école primaire. Après cette première expérience de terrain, il choisit de s'orienter vers les métiers de la communication en suivant un BTS à Vitré dont il sort diplômé en juillet 2023. Aujourd'hui inscrit en année de Bachelor à l'école CESACOM de Nantes, Baptiste continue d'étoffer ses compétences et opte pour l'alternance afin de les mettre en pratique.

Sensible à la notion de service public et désireux d'être utile au plus grand nombre, il a postulé avec enthousiasme à la mairie du Cellier décidée, pour la troisième année consécutive, à donner sa chance à un jeune en apprentissage. C'est donc depuis septembre 2023 que Baptiste, 22 ans, fraîchement descendu de sa Bretagne natale, a intégré le service en charge de la Communication sous la tutelle d'Elsa Martin. Jusqu'en août 2024, il a pour missions de participer à l'animation des outils d'information dédiés aux habitants (application citoyenne, site internet...) et de développer la communication interne en créant un livret à destination des agents municipaux compilant toutes les informations nécessaires à leur vie et environnement professionnels.

Une agente au service Accueil-État civil-Élections

En remplacement de Gaël ROUGÉ parti travailler à la mairie de Saint-Herblain, **Magalie QUARY**, quarantenaire habitant Ligné, est arrivée début octobre à la mairie du Cellier au sein de l'équipe en charge de l'accueil, l'état civil et les élections.

Diplômée d'un Bac pro Communication-Administration-Secrétariat, Magalie a fait toute sa carrière professionnelle à la mairie de Mésanger, de 1997 à 2023. À sa prise de fonction, Mésanger comptait dans ses effectifs seulement 5 agents administratifs. Elle a été embauchée à un poste aux missions très polyvalentes (comptabilité, communication, état civil, accueil, urbanisme, affaires sociales...) qu'elle a occupé de 1997 à 2008. Son poste a ensuite évolué avec la taille de la commune et ses missions se sont un peu plus resserrées : secrétariat lié à la culture, élections, funéraire, affaires scolaires et, en renfort de sa collègue, état civil, accueil et agence postale. En juillet 2019, à l'occasion d'un poste laissé vacant suite à un départ en retraite, Magalie a décidé d'évoluer en interne en intégrant l'accueil et le secrétariat de la Maison de l'enfance regroupant les services communaux liés à la petite enfance et à l'enfance.

Souhaitons la bienvenue à Élodie, Baptiste et Magalie.

Publication judiciaire

Par jugement du 9 mai 2022, le tribunal judiciaire de Nantes a déclaré la commune du Cellier, en sa qualité d'employeur, coupable du délit d'homicide involontaire par personne morale

par violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence dans le cadre du travail commis le 13 novembre 2012. Le tribunal a, en outre, condamné la commune

du Cellier à payer une amende de 20 000 € dont 12 000 € avec sursis et à publier à ses frais le présent verdict dans le journal municipal Le Lien.

Piétons, cyclistes et trottinettistes : soyez plus visibles et vigilants

Pour la sécurité et la sérénité de tous les usagers de la route, pensez à porter un gilet rétro réfléchissant lorsque vous circulez la nuit et quand la visibilité est réduite, surtout hors-agglomération. La Sécurité Routière conseille de porter des vêtements clairs et mieux encore à opter pour des dispositifs rétro réfléchissants : gilet, brassard, gants, bandes sur le sac à dos...

Dans les phares d'une voiture, les autres usagers sont visibles à seulement 28 mètres lorsqu'ils sont vêtus de noir. Or, à 50 km/h, une voiture a besoin au minimum de 25 mètres pour s'arrêter sur sol sec et 38 mètres sur sol mouillé. Avec des accessoires réfléchissants, ils sont visibles à 150 mètres.

- **À vélo**, le gilet de haute visibilité (jaune, orange, vert) est **obligatoire hors agglomération de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante**.
- **À trottinette**, le port du gilet rétro réfléchissant est **obligatoire de nuit et de jour par visibilité insuffisante**.
- **À pied**, le port du gilet n'est pas obligatoire mais reste **fortement recommandé de jour comme de nuit** pour se rendre visible des autres usagers de la route.



Retour sur les 2 cérémonies de novembre



Samedi 11 novembre, le Maire, les anciens combattants du Cellier et les jeunes citoyens ont commémoré l'armistice de la guerre 1914-18 en mémoire aux soldats morts pour la France. Les enfants des écoles ont lu les noms des soldats cellariens morts pour la France et participé au dépôt de gerbe de fleurs au monument.



La Saint-Barbe a été célébrée cette année au Cellier **le 18 novembre** en présence des officiels locaux. Animée par la fanfare de Saint-Mars-du-Désert, cette cérémonie est l'occasion de médailler les pompiers promus et de mettre à l'honneur les nouvelles recrues.

La stérilisation des chats est un acte de protection

Plusieurs chats errants ont été signalés auprès des services de la mairie, dans le bourg et certains villages de la commune. **Dans la mesure où ils ne disposent pas d'identification (collier / puce), ils peuvent être conduits en fourrière (code Rural).**

En effet, les chats errants non identifiables sont considérés comme sauvages, pouvant être porteurs de maladies ; c'est pourquoi **il ne faut pas les nourrir mais les signaler en mairie, pour référencement.**

Nous invitons donc tous les propriétaires de chats à faire identifier (puce) et stériliser leur animal. Un chat non identifié ne reste en fourrière que le temps légal de 8 jours. L'identification est obligatoire :

- Préalablement à la cession à titre gratuit ou onéreux,
- Pour tous les chats de plus de 7 mois, nés après janvier 2012,
- Pour authentifier les informations connues dans le passeport (vaccination contre la rage...) et pour voyager à l'étranger.

Pour en savoir + : <https://www.i-cad.fr>

La stérilisation est le premier acte de protection contre les abandons, les fugues, les maladies infectieuses, les tumeurs et leur cortège de souffrances. Un couple de chats peut donner naissance à 20 000 chats en 4 ans.



Vie scolaire et extra scolaire

Actualités de l'école Saint-Jean-Bosco

Samedi 3 février

Portes ouvertes de l'école

Vous souhaitez vous renseigner sur l'école privée Saint-Jean-Bosco en vue de la rentrée prochaine pour votre/vos enfant(s) ?

L'équipe enseignante de la Toute Petite Section au CP vous accueille **samedi 3 février, de 10 h à 12 h**, pour vous faire découvrir l'école, les espaces (dont celui de la garderie), les classes, les projets.

Ce sera aussi l'occasion d'échanger avec les parents des associations (OGEF / APEL). Profitez de votre venue pour emmener vos enfants au parc de structures gonflables, mis en place par l'APEL de l'école, dans la salle de sport du Cellier !

Les inscriptions pour l'année 2024-2025 ont déjà commencé.

Vous pouvez, dès à présent, prendre RDV avec Sonia GLOANEC, Cheffe d'établissement.

Renseignements au 02 40 25 47 08 <https://lecellier-stjeanbosco.fr>

Au plaisir de vous accueillir très bientôt à l'école !



Samedi 3 et dimanche 4 février de 10 h à 18 h

Week-end structures gonflables

C'est un **Week-end gonflé** qui se prépare à la **salle de sport du Cellier** !

Le complexe sportif Charles des Jamonières va se transformer en un véritable parc d'attraction. De nombreuses **structures gonflables** vont faire le bonheur de tous les enfants, **des tout-petits jusqu'à 12 ans**, assurés de passer des moments ludiques inoubliables.

La salle de sport sera aménagée en deux parties : d'un côté, un espace pour les 0-3 ans avec des jeux de motricité et une structure gonflable adaptée à cette tranche d'âge et, de l'autre, des structures plus volumineuses accueillant les plus de 3 ans.

Buvette et restauration sur place. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents. Le port de chaussettes est obligatoire.

Tarifs :

- 0-3 ans : **GRATUIT**
- 3-12 ans : **6 € la journée / 10 € les deux jours**
- **Entrée gratuite pour les adultes accompagnateurs**

Week-end organisé par l'APEL de l'école Saint-Jean-Bosco. Les bénéfices de cet événement sont dédiés au financement des projets pédagogiques de l'école (sorties scolaires, classes découvertes, interventions extérieures...).



Vie associative

Les actus du Cellier Mauves Football Club

6 et 7 janvier au complexe du Pré-aux-Oies (Mauves-sur-Loire) **Tournoi indoor**

Le Cellier Mauves FC organise son **traditionnel tournoi indoor** durant les vacances de Noël. La journée du samedi verra se dérouler les rencontres des catégories **U11 garçons, puis U13 filles et U15 filles**. Le dimanche est consacré aux **U13 garçons**. Un bel événement qui réunit plusieurs centaines de pratiquantes et pratiquants sur le week-end.

Les 30 et 31 mars au Cellier et à Mauves-sur-Loire **Tournoi International U15**

Le comité d'organisation du Tournoi International U15 travaille déjà depuis plusieurs semaines sur la **26^e édition**, qui se déroulera les **30 et 31 mars prochains**. Avec la mise en service

du terrain synthétique sur le site du Cellier, **une nouvelle formule est prévue pour cette prochaine édition**. Notre tournoi réunira désormais **16 équipes au lieu de 20** de façon à pouvoir utiliser uniquement le terrain synthétique du Cellier et le terrain en herbe de Mauves-sur-Loire. **Le plateau sportif commence déjà à se constituer... avec de jolies têtes d'affiche**. Il sera dévoilé à l'occasion du **tirage au sort programmé le vendredi 15 mars**, salle du Vallon à Mauves-sur-Loire.

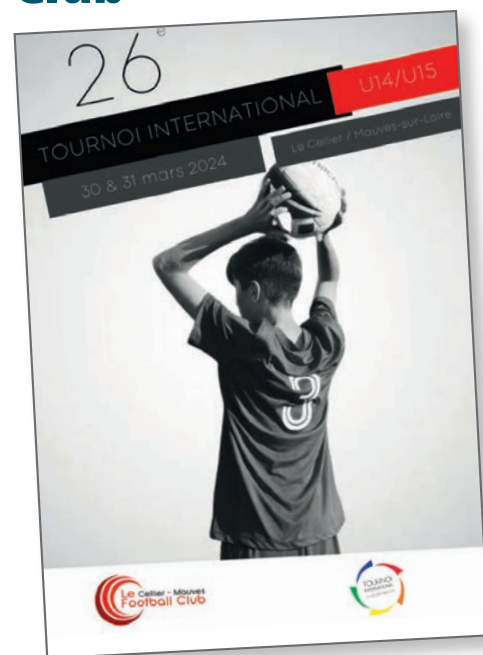
Les inscriptions restent ouvertes

Il est toujours possible de s'inscrire pour la saison 2023/2024. Filles et garçons, dès 5 ans (et sans limite d'âge), sont les bienvenu(e)s.

Informations et contact :

lecelliermauvesfc.fr

Retrouvez également toutes les actualités du club sur Facebook et Instagram



Vie associative

Les infos du Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié vous informe de la tenue de son **Assemblée Générale** le **mardi 16 janvier à 16 h 30, salle Louis-de-Funès**. L'association vous invite à les rejoindre. Elle accueillera avec grand plaisir de nouveaux membres. **C'est un club dynamique où la convivialité, l'amitié, l'entraide sont sa philosophie.**

Pour rappel, voici ses activités :

- **Jeux divers, scrabble, belote, tarot... le mardi après-midi de 14 h à 17 h, salle Louis-de-Funès.**
- **Tarot le mercredi de 19 h 30 à 22 h 30, salle Louis-de-Funès.**
- **Pétanque le mercredi après-midi de mai à octobre au parc de la Mothe.**

Le Club de l'Amitié organise aussi des sorties à la journée, des pique-niques, des repas...

Pour tous renseignements :

06 88 48 71 41 ou loisirslecellier@gmail.com ou le site internet : <https://loisirslecellier.wixsite.com/club>

Les Foulées Siffait, une première édition réussie !

Les 14 et 15 octobre 2023, La Grande Vadrouille organisait la première édition de son événement dédié à la lutte contre le cancer du sein : Les Foulées Siffait. Placée sous le signe d'**Octobre Rose**, cette manifestation, en lien avec la municipalité, a rencontré son public et dépassé les attentes.

440 coureurs étaient inscrits

au trail du samedi, l'épreuve affichait complet. Les participants ont plébiscité les parcours proposés. Ils ont frissonné à l'écoute de la chorale Sing'n Swing et vibré en traversant le hall de l'EHPAD Montclair, sous les encouragements des résidents.

400 marcheurs, dimanche, ont eux aussi apprécié la beauté des paysages cellariens, les ravitaillements et l'ambiance de l'évènement.

Soutenu par la Mairie, le trail « Les Foulées Siffait » a permis à La Grande Vadrouille de verser 6 000 € à la Ligue contre le Cancer. Forte de ce succès, l'association vous donne RDV les 19 et 20 octobre 2024 !



Activités développées par Le Cellier Mauves Basket Club (CMBC)

Basketonik

Animé par Isabelle GAZEAU, le Basketonik consiste à pratiquer le basket en musique et en version « tonique ».

Cette activité est proposée jusqu'au 29 juin 2024 chaque samedi de 10 h à 11 h dans la salle Maes ou Athimon du complexe sportif.

Contact : Isabelle GAZEAU au 06 76 36 85 75 ou contact@cellier-mauves-basket-club.fr



Micro-basket

Animé par Isabelle RAGOT, le Micro-basket consiste à initier les enfants de 3 à 5 ans au basket.

Cette activité est proposée jusqu'au 29 juin 2024 chaque samedi de 11 h 15 à 12 h dans la salle Tellier du complexe sportif.

Contact : Isabelle RAGOT au 06 45 64 65 56 ou ragotisabelle@free.fr



JEUNE PUBLIC

Saison culturelle

Dimanche 21 janvier à 11 h et à 16 h, salle William-Turner

« Les Histoires de poche de Molly Biquette » un spectacle drôle et d'une tendresse infinie

« Les Histoires de poche de Molly Biquette » sont **trois histoires courtes qui interrogent la relation entre le/la marionnettiste et sa marionnette**, à travers les questions philosophiques que se pose une vieille chèvre : comment suis-je née ? qu'est-ce qu'un ami ? pourquoi sommes-nous différents ?

Molly s'adresse aux tout-petits à partir de 3 ans et réfléchit au monde qui l'entoure avec la complicité et la malice de son créateur.

Écriture : Gilles Debenat et Maud Gérard, avec la complicité de Gigi Bigot
Mise en scène et interprétation : Gilles Debenat ou Maud Gérard (en alternance) - Construction : Gilles Debenat - Musique : Wenceslas Hervieux



MARIONNETTES

Jeune public (dès 3 ans) – Durée : 30 min.

Tarifs :

- 8 € sans réservation au guichet « billetterie » de la salle
- 6,99 € avec réservation via la billetterie en ligne Weezevent (QR code)
- 6 € avec réservation à culture@lecellier.fr ou au 02 40 25 40 18 ou à l'accueil de la mairie
- **Gratuit** pour les moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et autres minima

sociaux, de l'allocation adulte handicapé (au guichet « billetterie », réservation en mairie, via Weezevent, par mail à culture@lecellier.fr ou par téléphone au 02 40 25 40 18)

Infos : Mairie au 02 40 25 40 18 ou culture@lecellier.fr

QR code Weezevent
scannez-moi



Expression du groupe minoritaire

«Sois le changement que tu veux voir dans le monde.» Ghandi.

Cette fin d'année 2023 est marquée par le fracas des bombes et les horreurs de la guerre. Ce nouveau drame s'ajoute à de trop nombreux conflits de par le monde. L'année 2023, c'est également la confirmation du dérèglement climatique avec des conséquences que tout un chacun peut observer partout : canicules, sécheresses, incendies géants, pluies torrentielles...

Triste constat devant lequel nous nous sentons bien impuissants. Alors, face à cette situation préoccupante et anxiogène, que pouvons nous faire ?

D'abord, nous avons le devoir de nous exprimer pour défendre notre humanité et le vivant, comme l'ont fait 93 personnalités du monde de la culture en lançant un vibrant appel pour un cessez le feu immédiat à Gaza (publié sur notre page Facebook).

Ensuite, nous avons la responsabilité d'initier, au plus près de nous, les évolutions incontournables de nos modes de vie.

Car c'est bien en local que nous pouvons et devons commencer par agir pour avoir un impact sur notre cadre de vie, tant au niveau social qu'environnemental. Ainsi, les changements initiés pourront avoir des répercussions au delà de la commune, et pourquoi pas, changer le monde.

C'est le sens des bulletins que nous rédigeons dans le Lien.

C'est le sens de nos interventions dans les commissions municipales et communautaires où nous siégeons.

C'est le sens de notre volonté de travailler en concertation, tant les sujets sont complexes et les enjeux importants.

Nous souhaitons conclure cette tribune par un message d'optimisme en vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année dans vos familles et auprès des gens que vous aimez.

C'est le plus beau des cadeaux.

Le 6 novembre 2023

Virginie Postec, Aurélie Valadié,
Olivier Ganne, Cristelle Van Kemenade,
Patrice Chapeau
lecellierdurableetsolidaire@gmail.com
<https://www.facebook.com/Durable.et.Solidaire.LE.CELLIER>
chaîne You tube
Le Cellier Durable et Solidaire

Pays d'Ancenis et alentours

2023, une année riche pour la COMPA

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), présidée par Maurice Perrion, regroupe 20 communes et 70 000 habitants. 56 élus issus des communes siègent au conseil communautaire. Pour les retrouver, rendez-vous sur www.pays-ancenis.com/compa/elus-et-decisions/le-conseil-communautaire.



Le bureau communautaire de la COMPA composé de Maurice Perrion, président, de 15 vice-président(e)s et de 2 conseiller(e)s délégué(e)s.

Aperçu de l'actualité 2023 de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis

Des évènements phares

- **Forum des métiers - 20 et 21 janvier** : 110 entreprises et établissements scolaires présents, 2 400 scolaires le vendredi et 2 000 visiteurs le samedi
- **L'Entreprise parle aux jeunes – 6 au 17 mars** : près de 850 élèves ont visité environ 40 entreprises du territoire
- **Festival Harpes au Max – 11, 12, 13 et 14 mai** : plus de 50 concerts assurés par une centaine de harpistes de 15 nationalités sur 17 communes du Pays d'Ancenis
- **Raid Loire en Famille – 11 juin** : 100 duos présents pour une journée sportive sur le secteur de Riaillé
- **Team&Run – 30 juin** : l'évènement sportif des entreprises du Pays d'Ancenis a rassemblé 1 350 coureurs issus de 151 entreprises du territoire
- **Eco R'aide – 5, 6 et 7 juillet** : 80 jeunes de 13 à 17 ans présents à l'évènement sportif et éco-citoyen sur le secteur de Couffé
- **Rencontre Sport Santé Seniors – 5 octobre** : une centaine de seniors ont participé aux ateliers sportifs et santé à Vallons-de-l'Erdre
- **Lancement des prix littéraires – 7 octobre** : 12^e édition du prix Lire en Pays d'Ancenis à Loireauxence (La Rouxière) et ouverture du prix BD du Pays d'Ancenis en partenariat avec l'association Ancenis BD et l'espace culturel Leclerc d'Ancenis-Saint-Géréon
- **20^e édition du festival Ce soir, je sors mes parents – 20 au 22 octobre** : sur les communes de Vallons-de-l'Erdre et Le Pin, 2 300 spectateurs dont 850 élèves
- **Semaine de l'industrie – 27 novembre au 3 décembre** : parcours de visites d'entreprises industrielles soit à destination des scolaires du Pays d'Ancenis, soit à destination de personnes en recherche d'emploi

Des actions marquantes

- Mise en place de la billetterie en ligne pour le centre aquatique Jean Blanchet
- Début des travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage à Ligné et mise en service de l'aire de grands passages à Ancenis-Saint-Géréon
- Réunions publiques dans le cadre de la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Mise en service de la station d'épuration de Mésanger
- Mise en service des giratoires à la zone d'activités de l'Hermitage et à l'Espace 23 à Ancenis-Saint-Géréon
- Renouvellement des six parcours permanents d'orientation sur le Pays d'Ancenis
- Théâtre forum : sensibilisation à la prévention en milieu scolaire avec plus de 1 000 élèves
- Ouverture du nouvel Espace Entreprendre en Pays d'Ancenis, zone d'activités de l'Aéropôle à Ancenis-Saint-Géréon
- Signature du Contrat Territorial Eau du bassin versant Hâvre, Grée et affluents de la Loire en Pays d'Ancenis 2023-2025
- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) 19 candidats formés au Centre aquatique Jean Blanchet pendant 9 jours, environ 80 % de réussite à l'examen

À noter déjà pour 2024

- Fusion de la commune de Saint-Sigismond avec Ingrandes-Le Fresne sur Loire (49) et intégration au Pays d'Ancenis
- Passage de la Flamme Olympique le 5 juin sur le Pays d'Ancenis à Ligné, Ingrandes-Le Fresne sur Loire et Vallons-de-l'Erdre

Toute l'actualité du Pays d'Ancenis sur www.pays-ancenis.com et sur les réseaux sociaux.



Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher

Mercredi 20 décembre à 16 h 30

«Veux-tu que je te lise ?»

Heure du conte musicale animée par le groupe de lecteurs «Des mots pour le dire». Venez piocher dans la malle des histoires et des contes d'hier et d'aujourd'hui.

Sur inscription. Pour les 3-7 ans. Durée 45 min.

Mercredi 10 janvier à 14 h

Coding goûter

Le Coding Goûter est un atelier où l'on apprend à coder en s'amusant. Les participants viennent en duo: un enfant, un adulte. Il faut apporter son matériel (PC ou tablette) et le goûter à partager.

En partenariat avec l'association Kidikod du Cellier.

*Sur inscription. En binôme adulte-enfant (à partir de 8 ans)
Durée : 3 h.*

Vendredi 19 janvier à 19 h

Polar et petits fours

Dans le cadre du Prix Polar de Mauves et pour célébrer les Nuits de la lecture, **les membres de l'association « Noir sur Loire »** viendront lire à la médiathèque **une sélection des extraits des polars sur le thème « Les portraits d'hier et d'aujourd'hui »**. Un moment convivial sera également proposé aux participants.

*Sur inscription – Public adulte –
Durée : 1 h 30*



Inscriptions : 02 40 25 44 82 ou www.bibliofil.pays-ancenis.fr

Pour l'environnement, pour les économies et pour le lien social !

La mécanique développée par l'association **TroCantons**, en lien avec les collectivités locales il y a presque 30 ans, est simple : **recupérer tous les objets du quotidien qui peuvent être réutilisés pour les trier, les valoriser et les revendre localement** dans des boutiques de proximité réparties sur le territoire du Pays d'Ancenis.

Cette idée, qui semble évidente aujourd'hui, permet à la fois de : **réduire le gaspillage** (500 tonnes/an revendues), **créer de l'emploi local** (60 salariés dont 28 en parcours d'insertion), **créer du lien social** (150 bénévoles et plus de 2 500 clients par semaine).

Pourquoi et comment chacun peut-il participer à cette mécanique locale ?

- **En déposant**, dans l'un des 4 dépôts de l'association, **des objets** (complets, fonctionnels) **qui ne servent plus mais qui sont encore en état d'être utilisés**.
- **En achetant dans ces mêmes boutiques de proximité des objets d'occasion** qui proposent une alternative aux achats neufs.
- **En chinant des objets anciens** pour le plaisir des belles choses.
- Ou simplement en **profitant de ces lieux** pour prendre le temps de flâner, de rencontrer ses voisins ou, pour ceux qui ont plus de temps, **en rejoignant les équipes bénévoles**.



Les sites TroCantons d'Ancenis, Belligné, Le Cellier et Saint-Mars-la-Jaille sont ouverts à tous. Pour plus de précisions : RDV par téléphone au 02 40 97 78 55 ou en poussant les portes de TroCantons. www.trocantons.org

2024, ce qui change sur le tri des biodéchets (compostage)

Que signifie l'obligation de trier ses biodéchets à la source ? La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), qui assure la collecte et le traitement des déchets sur le territoire, vous en dit plus.

Les biodéchets sont les déchets organiques comme ceux de la cuisine et du jardin : épluchures, feuilles mortes... À partir du 1^{er} janvier 2024, selon la loi, ils ne devraient plus être jetés avec les ordures ménagères (sac noir). Objectif : **réduire l'incinération des déchets et valoriser ces matières**.

Comment faire ?

La COMPA propose deux dispositifs en faveur du compostage :

- **Participation à l'achat d'un premier composteur ou lombricomposteur à hauteur de 40 €**

Il suffit de **compléter le formulaire, disponible sur le site de la COMPA**, accompagné d'une copie de la facture d'achat du composteur ou du lombricomposteur. La déduction des 40 € se fait sur la facture semestrielle de redevance incitative.

- **Accompagnement au compostage collectif**

La COMPA peut installer, sur demande, **un composteur partagé pour des résidences** (ou autres structures) dont les habitants sont engagés. Un composteur collectif (capacité de 600 litres) est fourni ainsi qu'un brasseur et un bio-seau par utilisateur. **La COMPA assure un suivi régulier durant la première année.**



Retrouvez encarté dans ce Lien le calendrier des déchets 2024 avec les jours de collecte au Cellier.

Communauté de communes du Pays d'Ancenis
Quartier Rohan – Centre administratif Les Ursulines
44156 Ancenis-Saint-Géréon cedex • Tél. : 02 40 96 31 89

Toutes les infos sur www.pays-ancenis.com
rubrique Vie quotidienne > Gérer mes déchets



Le Cellier en décembre

Dimanche 17 / 18 h

Concert de Noël

Eglise

Mercredi 20 / 16 h 30

Veux-tu que je te lise ?

Médiathèque Claire Bretécher

Le Cellier en janvier

Samedi 6

Galette des rois du Cellier
Mauves Basket Club

Complexe sportif

Mercredi 10 / 14 h

Coding goûter

Médiathèque Claire Bretécher

Mardi 16 / 16 h

AG Club de l'Amitié

Salle Louis-de-Funès

Vendredi 19 / 19 h

Polar et petits fours

Médiathèque Claire Bretécher

Dimanche 21 /

11 h et 16 h

Spectacle jeune public

« Les Histoires de poche
de Molly Biquette »

Salle William-Turner

Vendredi 26 / 19 h

Vœux du Maire
et de son équipe
à la population

Salle William-Turner



État Civil

NAISSANCES

Augustin DE LAGARDE

12 septembre 2023

Mathéo CHASSAGNE

18 septembre 2023

Olivia THIMONIER

21 septembre 2023

Charlie CADORET GUIET

11 octobre 2023

Héloïse MONNIER

18 octobre 2023

Emmy LEBRET

29 octobre 2023

Jules LECOMTE

6 novembre 2023

MARIAGES

Caroline MICHEL

et **Jocelyn GOURET**

7 octobre 2023

DÉCÈS

NB : par respect de la vie privée et de la loi RGPD, les avis de décès annoncés dans le Lien devront désormais faire l'objet d'une demande de publication de la famille par mail à infocom@lecellier.fr

NB : Les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse infocom@lecellier.fr

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline VERMOSEN,
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY,
Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault

Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone :
02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 12 décembre pour la parution le 15 janvier du Lien n°103**. Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
Le fleuve, la terre, la cité

IMPRIM'VERT®

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon : **02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde : **02 40 29 40 02**
- Médecin de garde : **116 117**
- ENEDIS Urgence : **09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence : **0 800 47 33 33**
- Suez Urgence : **09 77 40 11 21**
- Centre anti-poison d'Angers : **02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et sexuelles : **3919**
- Correspondant Ouest-France - Guy Garanger : **06 03 09 29 00**
- Correspondante Écho d'Ancenis - Josiane Kerjouan : **06 72 11 36 41**